

# COURCELLES LE COMTE



## BULLETIN D'INFORMATION



Le bulletin en ligne [www.courcelles-le-comte.fr](http://www.courcelles-le-comte.fr)

Octobre 2014

### VOTRE AGENDA D'OCTOBRE :

Tous les **mercredis**  
Tous les **jeudis**

Bibliothèque  
Club Détente

Dimanche 5 Octobre  
Vendredi 10 octobre  
Samedi 11 Octobre

Centenaire de la Bataille de Courcelles  
Elections de parents d'élèves  
Concours de belote

### DATES A RETENIR :

Mardi 11 Novembre 2014  
Dimanche 16 Novembre (sous réserves)

96<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice  
Repas des Aînés

### MAIRIE

☎ 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52  
E-mail : [mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr](mailto:mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr)

*Permanence de Monsieur le Maire le mardi de 17 h 00 à 18 h 00.  
En cas d'urgence, contactez Monsieur le Maire au 06.78.55.34.67*

*le Secrétariat de Mairie est ouvert*

- ↪ le lundi de 9 h à 10 h 30
- ↪ le mardi de 15 h 30 à 17 h
- ↪ le jeudi de 15 h 30 à 17 h
- ↪ le vendredi de 17 h 30 à 19 h

La Mairie sera fermée du **20 au 24 octobre** inclus.

## Réunion du 25 septembre 2014 (19H30)

**Etaient présents** : MM<sup>mes</sup> MENAGE Jean-Noël, DAMIENS Christophe, PETIT Jérôme, DIZY Dorothee, EURIN Janine, FOSTIER Julien, GAYMAY Nicolas, MISSIAEN Odile, PETIT Mireille. (9/10)

**Excusés** : Néant

**Absent** : M. PLAISANT Pierre

Le compte-rendu de la réunion précédente est reconnu conforme.

**Election d'un adjoint** : Monsieur PARSY Richard a présenté sa démission qui a été acceptée par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais. Il convient donc d'élire un 3<sup>e</sup> adjoint pour respecter la délibération du 30 mars 2014. Monsieur DAMIENS Christophe devient automatiquement 1<sup>er</sup> adjoint et Monsieur PETIT Jérôme 2<sup>e</sup> adjoint. L'élection à bulletin secret donne le résultat suivant : Madame Odile MISSIAEN 9 voix est élue.

Monsieur FOSTIER Julien remplacera Monsieur PARSY au SIESA (Syndicat Intercommunal des Eaux) et Madame MISSIAEN Odile le remplacera au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

**Travaux au Mille-Club** : Monsieur CARPENTIER, Architecte, a fait parvenir un avant-projet sommaire concernant la mise aux normes du Mille-Club (création d'un bloc sanitaire, accessibilité aux handicapés et aménagements extérieurs). 14 corps d'état doivent intervenir sur le bâtiment. Son estimation des travaux s'élève à 106 476€ TTC auxquels il faut ajouter 13 800 € d'honoraires divers. L'électricité (12 960 €) est à déduire puisqu'elle a été réalisée cet été. Le Conseil donne son accord pour lancer les demandes de subventions sur cette base. Ensuite, la commune proposera certains prestataires et les appels d'offres pourront être lancés.

**Travaux de voirie** : Les travaux de la rue Cavée Léonard devraient débuter vers le 15 octobre. La circulation sur cette route sera donc interrompue plusieurs semaines. Le géomètre Monsieur Franck Tillier est venu sur le terrain délimiter les propriétés ainsi que les trottoirs conformément aux indications cadastrales. Le croisement avec un engin agricole ne sera pas possible dans cette rue et il ne faut pas que les engins agricoles démolissent les trottoirs. Dans la rue du Trou aux voleurs, la circulation sera interdite aux véhicules de plus de 3t5 (sauf livraison). Il reste également à solutionner le problème du stationnement rue Pasteur (faut-il instituer un stationnement unilatéral ?) et le récurrent problème de la vitesse rue Jules-Ferry (faut-il apposer un stop ou un feu rouge dit pédagogique ?).

**Centenaire de la bataille de Courcelles** : Monsieur DAMIENS Christophe indique que les travaux de rénovation de la nécropole sont désormais quasiment achevés et que les détails de l'organisation de la cérémonie du Centenaire seront peaufinés lors de la réunion du jeudi 2 octobre à 19H au Mille-Club. De nombreuses invitations ont été envoyées et plus de 200 personnes sont attendues le dimanche 5 octobre prochain. La circulation sera interdite sur la RD32 en direction d'Achiet-le-Grand et rue du Maréchal-Foch.

**Questions diverses** :

**Commission des Impôts** : Le Conseil a établi une liste de 10 titulaires et 10 suppléants ainsi que 4 contribuables extérieurs à la commune. L'administration a choisi ensuite 5 titulaires, 5 suppléants ainsi que 2 contribuables extérieurs à la commune. Il s'agit des personnes suivantes :

<b>Titulaires</b>	PARSY Richard	<b>Suppléants</b>	FRAIS Jérôme
	PETIT Jérôme		TESTART Sylvie
	FOSTIER Julien		VANDAELE Maryse
	MISSIAEN Odile		WRIGHT Emmanuel
	PLAISANT Pierre		DEMAGNY Joël
Extérieurs :	CARON François		CHATELAIN Dominique

**Terrain de football** : L'accord a été donné aux jeunes de la commune qui se sont proposés pour entretenir le terrain.

Transports scolaires : Les chauffeurs d'autobus ne respectent pas l'arrêt réglementaire situé sur la place publique. Il conviendra de contacter le Conseil Général.

### \* Commémoration de la bataille de Courcelles

Il y a 100 ans, près de 2 000 soldats, français et allemands, furent tués lors de la Bataille de Courcelles.

Le dimanche 5 octobre, tous les Courcellois sont invités à rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France, afin de défendre notre territoire. A 10 heures 30, la messe du souvenir sera célébrée à la mémoire des victimes civiles et militaires de toutes les guerres, messe suivie de la cérémonie dans la nécropole récemment rénovée. Vers 13h, un vin d'honneur sera servi au Mille-Club.

Tous les enfants sont invités à assister à cette cérémonie commémorative avec un bouquet de fleurs pour fleurir le cimetière militaire.

10h30 : célébration du souvenir

11h45 : rassemblement au monument aux morts

12h15 : cérémonie au cimetière militaire

13h00 : vin d'honneur au Mille-Club



---

## A L'ECOLE

---

\* SIVU du RPI : Pendant l'année scolaire 2013/2014, 4 423 repas ont été servis à la cantine par Mme Lardier, Melle Dhée et Melle Bayart, soit une moyenne journalière de 31,82 repas. 5 012

plages d'une demi-heure de garderie ont été assurées par Mme Coquet et Mme Desongnis, soit une moyenne de 36,06 demi-heures par jour, soit 7 enfants en moyenne par demi-heure.

**\* Les élections des représentants des parents d'élèves :**

**Quand ?** Pour l'année scolaire 2014-2015, **les élections se déroulent le vendredi 10 octobre 2014.**

**Comment ?** Les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.

**Qui est électeur ?** Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

**Quel mode de scrutin ?**

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les suppléants sont élus à la suite des titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste. **Le conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école - adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

**\* Les menus de la cantine :** Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY (03.20.66.12.12) [www.api-restauration.com](http://www.api-restauration.com).

Jeudi 2	Salade Coleslaw Bœuf à la Napolitaine (égrainé de bœuf, poêlée méridionale) Riz Yaourt brassé aux fruits	Vendredi 3	Duo de concombres et tomates au fromage blanc Filet de poisson pané sauce gribiche Haricots verts / PdT persillées Moelleux au chocolat maison
Lundi 6	Velouté de courgettes fromage fondu Dos de colin à la tomate Ratatouille / Semoule Fruit de saison	Mardi 7	Carottes râpées vinaigrette Normandin de veau à l'italienne Pommes de terre noisettes Yaourt nature sucré
Jeudi 9	<b>CASSOULET</b> Saucisse, saucisson PdT vapeur / Lingots à la tomate Chanteneige / Fruit de saison	Vendredi 10	Friand au fromage Fricassée de poulet aux champignons Petits pois forestiers Compote pommes-banane
Lundi 13	<b>RENCONTRE DU GOUT</b> Salade composée (salade, tomates, radis, maïs) Rôti de porc aux 4 épices Purée au lait Cocktail de fruits au sirop	Mardi 14	Soupe de potiron aux saveurs du monde (curry) Nuggets de volaille Salsifis à la tomate / PdT vapeur Yaourt aromatisé
Jeudi 16	Carottes râpées à la mimolette Fricadelle à l'orientale (dés de tomate, raz-el-hanout, olives hachées) Bâtonnière de légumes / Semoule Fruit de saison	Vendredi 17	Céleri rémoulade Pavé de lieu à la normande Jardinière de légumes et pommes de terre Gâteau pommes-cannelle maison
Vacances d'automne du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre matin			

---

# VIE PAROISSIALE

---

## AU MOIS D'OCTOBRE

### Dimanche 5 octobre à 10h30

Messe dite en souvenir des victimes civiles et militaires tombées à Courcelles en septembre et octobre 1914 et des victimes de toutes les guerres, d'hier et d'aujourd'hui.  
Et aux intentions de :

Monsieur André DHÉE  
Madame MOINEL et sa famille  
Monsieur DARCIS  
Maurice DELAPORTE  
Famille DEPLANQUE-MANESSIEZ  
Brigitte FLUTTE et ses parents  
Monsieur l'Abbé Gaston HANOT  
François et Alcide TABARY  
Famille FONROUGE-LABOURE  
Pierre JULLIARD et Marie LABBE  
Famille DELAPORTE-LEGRAND  
Jérôme et Clément SAGOT  
Léon et Thérèse CAFFIN-LEROY  
Monsieur et Madame Georges HAVET  
Monsieur Louis HAVET  
Monsieur et Madame Emile SAUVAGE, Madame Micheline SAVAGE  
Monsieur et Madame Constant JACQUEMIN

- lundi 3 novembre, à 19h, prière pour les défunts, et recommandations

Horaires des messes	4/5 octobre	11/12 octobre	18/19 octobre	25/26 octobre
Ablainzevelle				
Ayette				
Boiry-Becquerelle				10h30
Boiry-Ste-Rictrude		10h30		
Bucquoy			19h	
<b>Courcelles-le-Comte</b>	<b>10h30</b>			
Ficheux				
Gomiécourt		19h		
Hamelincourt				19h
Hendecourt	19h			
Moyenneville			10h30	

(B) : Baptême

Pour tout **service d'Eglise** : baptême, mariage, funérailles, accompagnement, catéchèse.....  
Maison Paroissiale : accueil les lundi de 10h à 12h, mardi et mercredi de 15h à 17h,  
9, rue d'en haut, 62116 – Bucquoy Tel 03 21 59 33 05

---

# AVIS

---

\* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

\* **Routes barrées** : La circulation sera interrompue route d'Achiet-le-Grand et rue du Maréchal-Foch le **dimanche 5 octobre** matin pour permettre l'organisation de la cérémonie du Centenaire de la Bataille de Courcelles à la nécropole nationale militaire.

La circulation sera interrompue également pendant plusieurs semaines à compter du **mercredi 15 octobre** dans la rue Cavée Léonard pour travaux de voirie qui seront réalisés par l'Ets AJECO.

\* **Multiservices près de chez vous** : Ménage, grand nettoyage (particuliers/professionnels), aide à la personne (courses, repas, lessive,...). Du lundi au vendredi. Tél : 06.74.19.21.03 (habitant de Courcelles-le-Comte).

\* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Octobre-Novembre-Décembre 1998 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

\* **Inscriptions sur les listes électorales** : Si vous souhaitez voter à la mairie de Courcelles-le-Comte, **n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !...** Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans avant le 28 février 2015 doivent se présenter à la mairie munis de leur livret de famille ou de leur carte d'identité **avant le 31 décembre 2014**.

\* **Obtention d'une carte d'identité** : Formulaire à retirer en mairie + 2 photos (format 45\*45mm), **une copie d'acte de naissance (elle n'est plus nécessaire pour un renouvellement), un justificatif de domicile**, le livret de famille pour les enfants, l'ancienne carte pour un renouvellement. L'empreinte digitale est obligatoire pour les enfants à partir de 13 ans. **Attention**, le renouvellement de la carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la carte précédente n'est pas présentée en mairie. Ne tardez pas pour faire votre demande. Les délais sont en moyenne d'un mois et demi pour obtenir une carte d'identité.

\* **La Commission Communale des Impôts Directs** :

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) constate les nouvelles constructions, extensions et rénovations d'immeubles à usage d'habitation. Composée à Courcelles-le-Comte du Maire et de six commissaires, elle se réunit de façon régulière et a pour rôle de confirmer ou de proposer la modification de l'évaluation des locaux d'habitation faite par les services du cadastre sur la base des déclarations souscrites par les propriétaires des locaux.

Les décisions prises par les commissaires peuvent avoir une incidence non négligeable car elles déterminent, à travers la définition des catégories, la valeur locative attribuée à l'immeuble, elle-même servant au calcul de la taxe d'habitation, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et des taxes foncières.

La commission a donc pour objectif non pas de traquer les fraudeurs et encourager la délation mais de répondre à une meilleure équité fiscale à travers une imposition juste: les impôts locaux étant des impôts de répartition, ce qui n'est pas payé par les uns l'est forcément par les autres! Petite précision à apporter : le montant des impôts n'est pas calculé par la commune mais par le centre des impôts fonciers. Toute réclamation ou demande de renseignements à propos du

montant de taxe d'habitation ou de taxes foncières à acquitter doit donc être adressée prioritairement à ce service.

**MONOXYDE DE CARBONE** : Le mois d'octobre est le mois où l'on rallume les chauffages. Attention aux intoxications : le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).  
Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

2 Arrêtez si possible les appareils à combustion.

3 Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

4 Appelez les secours : 112 : Numéro unique d'urgence européen / 18 : Sapeurs-Pompiers/ 15 : Samu

---

## *INTERCOMMUNALITE*

---

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :**

\* **Déchetterie de Bucquoy : Période estivale** comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00 (horaires affichés en mairie).

\* **Ramassage des ordures ménagères :**

➤ Tous les '**Mardis**' : Poubelles vertes (ni plastiques, ni tissus, ni verre !)

- **Les poubelles vertes** ne doivent contenir que des **déchets dégradables** (déchets de cuisine, déchets de jardin, papiers, couches-culottes, cartons...)

➤ **Jeudi** matin : Autres poubelles

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **grises** a lieu toutes les **deux semaines** :

## Le ramassage aura lieu les **jeudi 9 et jeudi 23 Octobre 2014**

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue par l'association A.I.R le **mercredi 22 Octobre** (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines  
03.21.16.00.02 Fax 03.21.16.01.00

---

## SECTEUR LOISIRS

---

### **Bibliothèque**

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

Les **mercredis** 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 octobre de **16h30 à 19h**.

### \* **Club détente**

Tous les jeudis, une dizaine de personnes se rassemblent pour pratiquer leur sport favori : la manille !... Ce sont des moments de convivialité, de détente et de partage.

16H : Pause café avec gâteaux et, en cas d'anniversaire, un goûter particulier est organisé.

17H30 : Fin de l'après-midi.

### \* **Concours de belote**



**Le Samedi 11 octobre 2014,**  
**CONCOURS DE BELOTE**

Organisé par l'Association « *Fêtes et Loisirs* »  
au Mille-Club à partir de 14 heures 30.

Ouverture des portes à 14 heures

Nombreux lots

Buvette et restauration rapide sur place.

Soupe à l'oignon

Mise de 10 euros par équipe.

### \* **RANDONNEURS DU SUD-ARRAGEOIS : Randonnées pédestres prévues en Octobre :**

Date	Heure	Lieu de rendez-vous (église)	Kilométrage parcourus
05.10.14	9h	Wancourt	6/8 – Kms 12/14 – Kms
12.10.14	9h	Sailly au Bois (1) (mairie)	6/8 – Kms 12/14 – Kms
19.10.14	9h	Serre les Puisieux	6/8 – Kms 12/14 – Kms
26.10.14	9h	Pronville	6/8 – Kms 12/14 – Kms



1-Sailly au Bois : Les pas de Sailly. Participation 2€ payés par l'association (Accueil, Ravitaillement, Tombola)

Pour tout renseignement contacter Gérard Munier 30, rue du 8 Mai 62121 Moyenneville  
tél 03.21.58.46.13 Site internet : [rando62.sudarrageois.free.fr](http://rando62.sudarrageois.free.fr) Email : [munier.gerard62@orange.fr](mailto:munier.gerard62@orange.fr)